

tmi

formation  
conseil  
prévention

prévention des risques dans le  
spectacle

afin de respecter la réglementation du code du travail applicable aux salles de spectacles, nous proposons la formation suivante :

## sécurité électrique dans les salles de spectacles - habilitation

cette formation permet l'habilitation des personnels  
par l'employeur,  
catégories B0(H0) - B1 - B2 - BC - BS - BR et V

### objectifs (aptitudes et compétences)

- compléter les connaissances pratiques par les règles théoriques et réglementaires
  - réviser les connaissances acquises en électricité
  - enseigner les modes opératoires décrit dans la norme NF C 18-510
  - permettre au technicien d'adapter ses compétences à son poste de travail
  - délivrer un avis à l'employeur pour lui permettre de délivrer une habilitation
- ce stage est "sur mesure" pour les techniciens du spectacle et des musées,  
il comporte une journée de remise à niveau en électricité  
l'examen final permet au stagiaire d'évaluer ses compétences**

### pré-requis

être majeur, savoir lire, écrire et retranscrire des informations.  
bonne compréhension du français usuel.

### personnels concernés

- toute personne pouvant être amenée à exécuter des travaux d'ordre électrique dans les lieux de spectacles ( permanents ou occasionnels )
- personnes ayant des connaissances de base en électricité, ou une expérience pratique de terrain

### contenu

#### théorie :

- les effets du courant électrique, les risques
- les dispositifs de protection
- les normes à respecter dans les ERT et ERP (principes)
- les prescriptions de la norme NF C 18-510 (+ application aux salles de spectacles)
- exemples d'accidents et études de cas concrets
- les risques propres aux installations de spectacles fixes ou mobiles
- conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique, secours aux électrisés
- maintenance de base des équipements de sécurité

#### pratique :

- exercice de consignation / déconsignation
- branchement / débranchement d'équipements
- procédure de recherches de pannes

### infos pratiques

**durée :** 5 jours - 35 heures

**formation 100% présentiel :**  
70% de théorie  
30% de pratique  
**évaluations de fin de stage**  
**pratique et théorique**

**prochaine session :**  
*voir calendrier sur notre site*

**effectif :** de 4 à 8 stagiaires

**tarifs :** (non assujetti à la TVA)  
individuel : 960 €  
intra-entreprise : 3 100 €  
(+ frais formateur)

ZAC object'ifs sud  
150 rue Paul Boucherot  
14123 Ifs

tel : 02 31 78 77 52

courrier électronique:  
contact@tmiinformation.fr

<https://tmi-formation.wixsite.com/tmi-formation>

## modalités d'accès

toute demande d'inscription à cette formation doit être faite par mail ou par téléphone. les documents d'inscription vous seront transmis suite à un échange pour valider l'adéquation des contenus de la formation avec vos besoins exprimés et votre parcours personnel.  
l'inscription en ligne n'est pas possible.

**délais d'accès** en fonction des délais imposés par les financeurs.

par exemple : dépôt de la demande d'inscription au moins 4 semaines avant la date de début de formation pour une prise en charge par l'AFDAS.

## déroulé

**lundi** : les fondamentaux de l'électricité, mise à jour des connaissances, modes de protection des dangers de l'électricité

**mardi** : les règles de base des installations électriques, lecture des schémas, application du code du travail, règles particulières des E.R.P.

**mercredi** : l'habilitation électriques, principes de la norme NC C 18-510

**jeudi** : exercices pratiques, recherche de pannes

**vendredi** :

suites des exercices pratiques

évaluation pratique et théorique

bilan individuel et global

## formateur

Sébastien BILLAUX, formateur technique depuis 1995, ancien régisseur général de théâtre, scénographe conseil, concepteur d'équipements et d'installations électriques scéniques, animateur de prévention des risques en entreprise (INRS), responsable technique au sein de «scénique assistance» (maintenance et inspections réglementaires d'équipements scéniques et électriques).

## méthodes et moyens mobilisés

théorie sous forme d'exposé interactif et d'étude de cas, suivi de mise en pratique.

la formation aura lieu dans une salle destinée à cette fin, dans laquelle sont installés des équipements électriques correspondants aux sujets traités.

une demie journée, au moins, s'effectuera dans une salle de spectacles proche du lieu de formation

une documentation pédagogique est remise à chaque stagiaire, elle est complétée par des photocopies.

pour les exercices pratiques, des appareils de mesure, des lots d'outillage, du matériel de protection individuelle et de signalisation sont mis à disposition.

## modalités d'évaluation / validation

à l'issue du travail pratique, et de l'évaluation écrite de fin de stage, **le formateur émet un avis**, après quoi, il est délivré une attestation de stage comportant une appréciation individuelle sur les aptitudes du candidat à une habilitation par un employeur, en fonction de son poste de travail et de sa compétence.

**REMARQUE IMPORTANTE** : si vous rencontrez des difficultés de quelque nature que ce soit, sur le plan physique (handicap, maladie, ou autre) ou psychologique, sensoriel ... qui pourraient vous gêner pour suivre correctement la formation ; mais aussi, si vous pensez que vous pouvez être l'objet de discrimination ou d'attitudes stigmatisantes, merci de nous contacter le plus en amont possible. le formateur échangera directement avec vous, et, si l'on doit adapter la formation ou les méthodes pédagogiques pour vous accueillir correctement, nous procéderons ensemble à ces adaptations. soyez assuré que nous serons à votre écoute avec bienveillance et garantie de confidentialité. notre objectif est de permettre d'accueillir le plus grand nombre à nos formations, et que chacun vive une expérience humaine et professionnelle pleinement enrichissante.

**le contenu de ce stage est conforme aux recommandations  
de l'INRS et à la norme NF C 18-510**